



COLLÈGE
FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

Guide de séjour pour les étudiantes et étudiants étrangers



Garneau : où réussir devient passion

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I

LES DÉMARCHES OFFICIELLES POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC.....	5
LES DÉMARCHES À RÉALISER EN ARRIVANT AU COLLÈGE	5
PORTRAIT DE L'ANNÉE SCOLAIRE.....	5
LE SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET COMMUNAUTAIRES (SAEC).....	5
LE SERVICE DU CHEMINEMENT SCOLAIRE (SCS).....	6
LE SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE.....	6
LA BIBLIOTHÈQUE.....	6
LES BORNES OMNIVOX.....	6
LES LABORATOIRES INFORMATIQUES.....	6
LES CAFÉTÉRIAS.....	7
LES CLINIQUES.....	7
LE TABAC.....	7
LA PRÉSENCE AUX COURS ET LA PONCTUALITÉ.....	7
LES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES.....	7
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE.....	8
LES NUMÉROS UTILES.....	8

SECTION II

VOS FINANCES	8
Carte de guichet automatique	8
Ouverture d'un compte	9
Services financiers	9
LES SOINS DE SANTÉ.....	9
Assurance maladie et soins médicaux	9
Cliniques médicales.....	9
CLSC (Centre local de services communautaires).....	10
Hôpitaux.....	10
Rhume et grippe	10
Soins dentaires.....	11

Des portions de ce document ont été reproduites, avec l'autorisation de l'Université Laval, à partir du Guide de séjour des étudiants étrangers » du Bureau d'accueil et d'animation (accueil et accompagnement des étudiants étrangers). Nous les en remercions.

LES QUÉBÉCOIS	11
Autonomie	11
Langue et Communication	11
Importance du temps	12
Simplicité	12
Visite chez les Québécois	12
LA RÉGION DE QUÉBEC	12
Climat	12
Que voir ? Que faire ?	13
Sports	13
Vie culturelle	14
LES TRANSPORTS	14
Autobus	14
Bicyclette	15
Permis de conduire	15
Taxi	16
Voyages	16
LA CONSOMMATION	17
Alimentation.....	17
Vêtements	18
Conseils pratiques.....	19
Poste (bureaux de poste les plus près)	19
Pourboires.....	20
Taxe de vente.....	20
LES RENSEIGNEMENTS UTILES	20
Ambassades et consulats des pays étrangers.....	20
Autobus.....	20
Buanderies.....	21
Carte d'étudiant international.....	21
État civil, actes de naissance, mariage et décès.....	21
États-Unis (pour une visite).....	21
Épiceries spécialisées dans l'importation (Québec).....	21
Fêtes et congés fériés.....	21
Logements temporaires.....	22

Marchés publics.....	22
Permis d'études perdu.....	22
Pharmacies.....	22
Transformateurs.....	22
LES COORDONNÉES UTILES.....	22
PLAN DU COLLEGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU.....	23

SECTION I

LES DÉMARCHES OFFICIELLES POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC

Si vous avez besoin de précisions concernant les démarches requises pour étudier au Québec, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

<http://www.sracq.qc.ca/etranger/nrc.asp>

<http://www.cegepinternational.qc.ca/images/guide30mai2005.pdf>

Vous pouvez également nous contacter par courriel à l'adresse suivante : admission@cegep-fxg.qc.ca

LES DÉMARCHES À RÉALISER EN ARRIVANT AU COLLÈGE

Présentez-vous au Service du cheminement scolaire (local K-1950) afin de compléter les dernières formalités d'admission. Vous devrez fournir les documents identifiés dans la lettre d'admission qui vous a été transmise. Si vous arrivez d'un pays couvert par une entente de réciprocité en matière de santé et de sécurité sociale, la personne ressource vous fournira les renseignements nécessaires à l'obtention de votre carte d'assurance-maladie. Elle répondra également à des questions relatives à votre cheminement scolaire.

Nous vous invitons également à rencontrer une personne conseillère à la vie étudiante du Service des affaires étudiantes et communautaires (local A-2181) pour faciliter votre intégration au Collège et à la région.

PORTRAIT DE L'ANNÉE SCOLAIRE (voir le calendrier sur le site du Collège)

<http://www.cegep-fxg.qc.ca/fr/etudiants/calendrier-etudiant.php>



Au niveau collégial, l'année se divise en deux sessions de 82 jours, incluant les journées réservées aux examens et évaluations.

Habituellement, il y a une semaine d'arrêt de cours (semaine de relâche) à chacune des sessions, après la 7^e ou la 8^e semaine de cours.

La période de congé pour le temps des fêtes (Noël et le Jour de l'An) se situe généralement entre la mi-décembre et la mi-janvier.

Il est important de consulter attentivement l'agenda étudiant pour connaître les dates limites pour effectuer certaines démarches (confirmer le choix de cours, payer les frais d'inscription, annuler un cours, faire une demande de révision de notes, etc.). Veuillez noter que la date limite pour annuler un cours est fixée au **20 septembre pour la session d'automne et au 15 février pour la session d'hiver.**

LE SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET COMMUNAUTAIRES (SAEC)

Le SAEC offre plusieurs services. Vous trouverez le détail de chacun dans l'agenda étudiant qui vous est remis lors de l'activité d'accueil au début de chaque session, dans la section « Les informations de A à Z ».

Activités sportives

Activités communautaires et pastorales

Activités entrepreneuriales

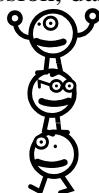
Activités socioculturelles

Aide financière

Aide alimentaire

Chambres et logements

Emplois



Consultez régulièrement cette mine de renseignements qu'est votre agenda étudiant

LE SERVICE DU CHEMINEMENT SCOLAIRE (SCS)

Adressez-vous au pavillon Joseph-Légaré (local K-1950) pour obtenir des services professionnels dans les domaines de l'admission, l'aide pédagogique individuelle, l'orientation, l'information scolaire et professionnelle et la psychologie. Vous pouvez également vous inscrire à des ateliers d'aide à la réussite. Vous trouverez de l'information détaillée sur les diverses mesures d'aide dans l'agenda étudiant à la section « Les informations de A à Z ».

LE SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Pavillon Joseph-Légaré (local K-1914)

On s'adresse au Secrétariat pour :

- Authentifier une copie de son horaire, de son bulletin;
- Obtenir une attestation officielle de fréquentation scolaire;
- Effectuer une demande de changement d'adresse, une demande de révision de résultats;
- Faire parvenir une copie officielle de son bulletin à divers organismes;
- Obtenir une nouvelle carte étudiante;
- Annuler un cours;
- Signifier un avis de départ;
- Obtenir du soutien pour l'utilisation d'Omnivox;
- Obtenir du soutien en lien avec l'horaire, le paiement des frais et les autres démarches sous la responsabilité de l'étudiant.

LA BIBLIOTHÈQUE

Elle se situe dans le pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (D) (voir plan du Collège à la page 23). Ses heures d'ouverture habituelles sont :

Du lundi au jeudi : 7 h 45 à 22 h

Le vendredi : 7 h 45 à 18 h

Le dimanche : 12 h à 17 h



Vous trouverez d'autres renseignements dans votre agenda, dans la section « Les informations de A à Z » sous la rubrique « Centre des médias, bibliothèque ».

LES BORNES OMNIVOX

Vous désirez consulter votre horaire, vos résultats scolaires, votre choix de cours, payer certains frais. Vous pouvez le faire à partir d'une des deux bornes interactives. L'une se retrouve au pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (A) au premier étage, dans la salle des Pas perdus. L'autre dans le pavillon Irma-Levasseur (G) au premier étage, tout près du corridor menant au pavillon Joseph-Légaré (K).

Encore une fois, vous découvrirez d'autres possibilités offertes par ce système Omnivox en consultant votre agenda à la rubrique « Omnivox ».

LES LABORATOIRES INFORMATIQUES

Plusieurs ordinateurs sont disponibles pour vos travaux scolaires et la navigation sur Internet. Tous les étudiants actuellement inscrits au secteur régulier ont accès, durant le jour, aux laboratoires informatiques suivants :

Pavillon
Jean-Baptiste-Cloutier (A¹)
Jacques-Marquette (F)
Irma-Levasseur (G)

Locaux
A-2153, A-2154, A-2158, A-3154, A-3158
F-3701, F-3702, F-3717, F-3719, F-3720, F-4702
G-3821, G-4802, G-4807, G-4809, G-4813, G-4825

¹ Le pavillon Jean-Baptiste-Cloutier abrite les ailes A-B-C-D du campus (Voir le plan du Collège à la page 23)

Les laboratoires informatiques...

Nouveau laboratoire pavillon Jean-Baptiste-Cloutier

Ouvert selon l'horaire de la bibliothèque
(Centre des médias) Local D-3541



Le soir et la fin de semaine, les étudiants ont accès aux laboratoires informatiques suivants :

Pavillon	Locaux
Jean-Baptiste-Cloutier (A)	A-2154, A-2158, A-3154
Jacques-Marquette (F)	F-3702, F-3719
Irma-Levasseur (G)	G-3821, G-4807



Les laboratoires seront ouverts selon l'horaire suivant (sauf le local D-3541) :

- du lundi au vendredi de 18 h à 21 h
- le dimanche de 12 h à 17 h

Note : les laboratoires seront fermés pendant la semaine de relâche ainsi que les jours fériés. De plus, surveillez les avis affichés près des portes des laboratoires afin d'être informés de toute fermeture exceptionnelle.

LES CAFÉTÉRIAS

Les Services alimentaires du Tournesol exploitent 5 cafétérias sur le campus dont une au pavillon Bellevue. La principale se situe au premier étage du pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (A) et les autres sont au 5^e étage du pavillon Jacques-Marquette (F) ainsi qu'au 1^{er} étage du Irma-Levasseur (G) et au pavillon Simone-Monet-Chartrand (H) (formation continue).

Informez-vous sur les heures d'ouverture et les divers menus et spécialités.

LES CLINIQUES

Le Collège abrite trois cliniques : une en soins infirmiers au pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-135) une en hygiène dentaire au pavillon Irma-Levasseur (G) au rez-de-chaussée et une en réadaptation physique au pavillon Irma-Levasseur (G), 5^e étage. Vous voulez connaître les services qui y sont offerts? Votre agenda vous livre ces détails.

LE TABAC

Le Collège est un endroit sans fumée depuis 1995. Il y est donc interdit de fumer. Cette interdiction s'applique aussi dans les abris temporaires situés à diverses portes d'entrée.



LA PRÉSENCE AUX COURS ET LA PONCTUALITÉ

Il est important d'arriver au pays quelques jours avant le début de la session car la présence à chaque cours est obligatoire. De plus, la ponctualité est requise que ce soit en classe ou à un rendez-vous.

LES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

Tous les règlements et politiques du Collège sont disponibles sur le site internet du Collège www.cegep-fxg.qc.ca à l'onglet « Documents à télécharger ».

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE

En vous inscrivant au Collège, vous devenez automatiquement membre de l'Association générale étudiante. Son fonctionnement et les services qu'elle peut vous rendre sont expliqués dans les toutes premières pages de l'agenda. Si vous désirez rencontrer un des représentants, rendez-vous au pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-1182).

LES NUMÉROS UTILES

Le numéro de téléphone général du Collège est : 688-8310

Pour rejoindre :

Les agents de sécurité : poste 2233

Le Centre d'activités physiques : poste 2317

Le Cheminement scolaire : poste 2342

Le Service des ressources à l'enseignement : poste 2347

La téléphoniste : composez le 0



SECTION II

VOS FINANCES

Un budget... mieux vaut prévenir...

Étant donné le coût de la vie élevé au Canada et les moyens limités qui peuvent être mis à votre disposition, nous vous recommandons fortement de préparer un budget dès le début de votre séjour et de le suivre rigoureusement, particulièrement durant les premiers mois. Vous pouvez ensuite faire une évaluation de votre situation et vous ajuster en conséquence.

Dans la planification de votre budget :

- prévoyez des frais supplémentaires d'installation pour votre première session;
- attendez-vous à consacrer jusqu'à un tiers de votre budget à votre logement;
- évitez le crédit à tout prix. Des intérêts sont toujours à prévoir et cette formule peut s'avérer très problématique au moment de faire vos paiements si vous n'avez pas les fonds suffisants;
- consultez toujours quelqu'un qui est familier avec les prix et les biens de consommation canadiens avant de faire de gros achats;
- essayez de vous constituer un fonds de secours pour les dépenses imprévues;
- consultez le chapitre sur « La consommation » pour d'autres conseils.



Carte de guichet automatique

Les établissements financiers offrent, sur demande, une carte de guichet automatique. Cette carte est couramment utilisée au Québec pour les achats, les retraits et les paiements de factures. Vous trouverez des guichets automatiques à plusieurs endroits dans la ville, dont un au Collège (pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (A), entrée principale). L'utilisation de la carte de guichet permet de diminuer de beaucoup vos frais d'administration et vous évite d'avoir sur vous des sommes importantes. La plupart des commerces sont maintenant équipés de systèmes permettant l'achat par paiement direct avec la carte de guichet automatique.

L'utilisation adéquate de la carte de guichet automatique requiert certaines connaissances. Voici quelques conseils qui pourraient vous rendre service :

- N'utilisez pas votre carte à outrance pour payer des sommes peu élevées, des frais d'administration sont exigés pour chaque opération.

Vos finances...

- Si vous payez un bien ou un service avec votre carte de guichet, vous pouvez, à plusieurs endroits, retirer une somme d'argent qui sera automatiquement débitée de votre compte. Cette opération est avantageuse parce qu'elle vous coûte moins cher qu'un retrait au guichet automatique.
- Si vous retirez de l'argent d'un guichet automatique autre que ceux qui appartiennent à l'établissement financier où vous détenez un compte, des frais d'administration de 1 \$ et même 2 \$ vous seront chargés.
- Il est préférable de payer vos comptes et de faire vos virements au guichet automatique plutôt qu'au comptoir, les frais y sont beaucoup moins élevés.
- Certaines institutions financières offrent la possibilité de payer des frais fixes d'administration pour l'utilisation de votre carte de guichet. Informez-vous auprès de votre institution financière, cette option peut être très avantageuse si vous effectuez plusieurs opérations par semaine.

Ouverture d'un compte

Quand vous ouvrez un compte, vous devez fournir un certain nombre de renseignements à votre institution financière. Il existe de nombreux types de comptes, mais les plus couramment utilisés sont les comptes chèque et les comptes d'épargne. Consultez bien le tableau des frais d'administration relatifs à chaque transaction de votre institution afin de choisir le type de compte qui vous conviendra le mieux. On vous donnera ensuite un livret avec un numéro de compte. Il est préférable de présenter ce livret à chaque fois que vous effectuez des transactions bancaires afin qu'il soit toujours mis à jour.

Services financiers

Ouvrir un compte dans une caisse, une banque ou dans d'autres types d'établissements financiers est indispensable pour faciliter vos transactions au Québec. Il y a plusieurs établissements à proximité du Collège (Banque de Montréal, 1375, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2N2; tél. : 688-5800; Banque Nationale, 1385, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2N2, tél. : 684-0328 et Caisse Populaire Desjardins Bellevue de Québec, 1351, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2N2, tél. : 681-7878).



LES SOINS DE SANTÉ

Assurance maladie et soins médicaux

En vertu des règlements du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec ainsi que du ministère de la Citoyenneté canadienne et de l'Immigration, tout étudiant étranger doit être titulaire d'un contrat d'assurance maladie et hospitalisation valide au Canada pour lui-même et pour les personnes à charge qui l'accompagnent ou doit être couvert par une entente de réciprocité en matière de santé et de sécurité sociale. Pour bénéficier de soins médicaux, vous devez présenter votre carte d'adhésion à l'assurance maladie ou encore votre carte d'assurance maladie du Québec. De plus, les hôpitaux exigent la carte d'hôpital : une carte émise sans frais par l'établissement et contenant vos coordonnées ainsi que votre numéro de dossier.

Cliniques médicales

Pour des soins qui ne nécessitent pas d'intervention urgente, rendez-vous à la Clinique des soins infirmiers du Collège, pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-135), tél. : 687-0442 ou dans une clinique médicale ou un centre hospitalier à proximité du Collège. Les CLSC offrent également des soins.

Il est toujours préférable de se rendre à une clinique ou à un CLSC plutôt qu'à la salle d'urgence d'un hôpital pour une consultation qui ne nécessite pas de soins immédiats. Le temps d'attente sera moins long et les coûts moins élevés.

Il y a trois cliniques à proximité du Collège. Pour connaître les heures d'ouverture des différentes cliniques, il est préférable de téléphoner avant de s'y rendre.

Les soins de santé...

- **Centre médical Quatre-Bourgeois**
3220, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy ☎ 653-4050
- **Clinique médicale des campus**
2500, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy ☎ 652-3642
- **Clinique médicale Saint-Louis**
3230, chemin Saint-Louis, Sainte-Foy ☎ 653-1970

CLSC (Centre local de services communautaires)

Le CLSC est un organisme qui travaille en collaboration avec les hôpitaux de la région et qui regroupe plusieurs professionnels de la santé. Vous pouvez y consulter un médecin si votre cas ne nécessite pas une intervention urgente. Le CLSC offre également toute une gamme de services tels les rencontres prénatales et le suivi postnatal, la consultation conjugale (problèmes de violence conjugale, relations parents-enfants, conseils à la famille, etc.), la surveillance de maladies infectieuses, des programmes de vaccination, des ateliers et des conférences sur divers thèmes, certains services psychosociaux, des services aux groupes communautaires et bien d'autres services.

CLSC Basse-Ville

50, Saint-Joseph Est, Québec ☎ 529-2572

CLSC Haute-Ville-Des-Rivières

55, chemin Sainte-Foy, Québec ☎ 641-2572

CLSC Haute-Ville-Des-Rivières

1720, boul. Père-Lelièvre, Duberger, Québec ☎ 688-9212

CLSC Laurentien

3108, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy ☎ 651-2572

CLSC La Source

190, 76^e rue Est, Charlesbourg ☎ 628-2572

CLSC Orléans

3666, chemin Royal, Beauport ☎ 663-2572

Hôpitaux

Pour une urgence, voici quelques hôpitaux à proximité du campus qui sont ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

- **Centre hospitalier universitaire de Québec (urgence et urgence pédiatrique)**
Pavillon CHUL, 2705, boul. Laurier, Sainte-Foy ☎ 525-4444
- **Centre hospitalier universitaire de Québec**
Pavillon Saint-Sacrement, 1050, chemin Sainte-Foy, Québec ☎ 682-7511
- **Hôpital Jeffery Hale**
1250, chemin Sainte-Foy, Québec ☎ 683-4471.



Rhume et grippe

L'infection des voies respiratoires supérieures (IVRS), soit le rhume, la grippe, congestion nasale, le mal de gorge, la toux et les maux d'oreilles sont des maladies courantes au Québec, principalement durant l'automne et l'hiver, et très contagieuses (par contact avec les sécrétions du nez et de la gorge, les éternuements, la toux et les objets contaminés). Le lavage fréquent des mains est l'un des meilleurs moyens de prévenir la propagation des microbes. Certains produits naturels permettent aussi de renforcer le système immunitaire et de réduire les risques d'infection. Informez-vous auprès d'un pharmacien.

Il existe une différence entre le rhume et la grippe. Cette dernière est une infection beaucoup plus grave, causée par le virus de l'influenza. La grippe cause une forte fièvre, une toux forte, des douleurs musculaires

Les soins de santé...

intenses ainsi qu'une fatigue et une faiblesse prononcées. Si vous êtes affecté par l'un ou l'autre de ces virus, vous pouvez en atténuer les malaises de la manière suivante :

- boire beaucoup d'eau;
- humidifier l'air ambiant;
- faire baisser la fièvre avec des comprimés (Advil, Tylenol, etc.);
- vous gargariser avec de l'eau tiède légèrement salée ou un produit commercial antiseptique pour diminuer les maux de gorge;
- si les symptômes persistent au-delà de sept à dix jours, il ne faut pas hésiter à consulter un médecin.



Soins dentaires

Clinique du Collège, pavillon Irma-Levasseur (G) au rez-de-chaussée, tél. : 687-5853 et quelques cliniques à proximité.

Pour toute urgence : composez le 911

LES QUÉBÉCOIS

Le Québec est une véritable mosaïque de groupes ethniques, religieux et socio-économiques composée de personnes de tous les âges et de tous les métiers.

Malgré toute cette diversité, il est possible de décrire certains traits particuliers qui, d'une façon générale, caractérisent bien les attitudes et les coutumes que les Québécois ont en commun et qui les différencient des autres.

Autonomie

En général, les Québécois pensent que la personne idéale est autonome et ne compte que sur elle-même. La majorité des Québécois se perçoivent comme des personnes distinctes et non pas comme des représentants d'une famille, d'une communauté ou d'un autre groupe. Ils n'aiment pas dépendre des autres ou que les autres dépendent d'eux. Certains étrangers pensent que cette attitude reflète un certain égoïsme. D'autres y voient un sain affranchissement des contraintes imposées par l'appartenance à une famille ou à une classe sociale.

Langue et Communication

Langue

L'apprentissage de la langue française exigera de votre part beaucoup d'énergie et de temps. Cependant, pour faire de votre projet d'études un succès, vous devrez arriver à une certaine maîtrise du français.

Voici quelques conseils utiles

- Procurez-vous un dictionnaire bilingue (français - votre langue d'origine), un dictionnaire français et une grammaire du français. Utilisez ces outils le plus souvent possible, apportez-les toujours en classe.
- En classe, jumelez-vous à des coéquipiers francophones plutôt que de rechercher des partenaires qui parlent votre langue.
- Inscrivez-vous à des activités sportives ou culturelles afin de fréquenter des Québécois.
- Si vous ne comprenez pas quand on vous parle, n'hésitez pas à demander qu'on répète ou qu'on vous parle plus lentement.
- Écoutez la télévision et la radio en français.
- Lisez les journaux (Journal du Québec, Le Soleil).
- Si vos difficultés linguistiques compromettent vos chances de réussir, parlez-en avec votre aide pédagogique individuelle et vos professeurs.

Les Québécois...

Communication

Lors de conversations à bâtons rompus (on dit souvent « parler de tout et de rien »), les Québécois aiment parler du temps qu'il fait, des sports, de leur travail, des gens qu'ils connaissent ou de leurs expériences antérieures (surtout lorsqu'ils ont partagé les mêmes). Par ailleurs, on considère que la sexualité, les besoins corporels et les inaptitudes propres à chacun sont des sujets très personnels que l'on ne peut aborder qu'avec les intimes (les jeunes gens discutent généralement de sexualité beaucoup plus librement que ne le font les personnes plus âgées).



Importance du temps

Les Québécois attachent beaucoup d'importance à la ponctualité. Ils ont tendance à organiser leurs activités selon un horaire précis. Ils peuvent donc sembler continuellement préoccupés et à la course, incapables de se détendre et de profiter de la vie. Les uns, témoins de cet état de choses, croient que les Québécois passent leur temps à surveiller les aiguilles de leur montre. Les autres trouvent que c'est plutôt un moyen efficace de s'assurer que tout soit mené à bonne fin.



Simplicité

Vous remarquerez sans doute la simplicité des Québécois dans leurs relations personnelles et professionnelles. À titre d'exemple, ils traitent les autres d'égal à égal et en toute simplicité, même en présence d'importantes différences d'âges ou de positions sociales. Les personnes issues d'autres cultures interprètent parfois ces comportements comme étant un manque de respect. D'autres perçoivent ces comportements comme un sain désintéressement envers les conventions sociales.

Visite chez les Québécois

Il peut arriver que des soupers soient organisés où chacun apporte un plat qu'il a cuisiné ou acheté. Si vous apportez un plat de votre pays, ce sera très apprécié.



Quand un ami vous suggère « d'aller prendre un verre », normalement, chacun paie sa boisson. Il en va généralement de même quand un garçon invite une fille ou vice-versa. Vous remarquerez probablement aussi, lors d'une soirée chez des Québécois, qu'ils s'habillent de façon décontractée. Lors de soirées officielles (vous le saurez probablement à l'avance), il faudrait porter un complet et une cravate, mais cela dépend surtout des gens qui vous invitent.

En hiver, on demandera aux invités d'enlever leurs bottes à la porte d'entrée à cause de la neige qui salit les tapis et les parquets. Sauf si vous préférez apporter des souliers, vous devrez passer la soirée en chaussettes (bas).

LA RÉGION DE QUÉBEC

La région de Québec compte plus d'un demi-million d'habitants et son territoire est généreusement bordé par le majestueux fleuve Saint-Laurent. Québec est la capitale du Québec depuis 1867 et c'est dans cette ville que l'on trouve le siège du gouvernement, l'Assemblée nationale. Site Internet : <http://www.ville.quebec.qc.ca>.

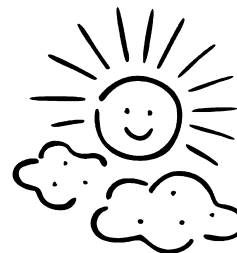
Climat

Québec, c'est un climat à l'humeur fragile, avec un mercure qui valse joyeusement au-dessus et en dessous de la barre du 0°C. Nous connaissons donc des conditions atmosphériques de type continental, avec des fluctuations qui peuvent occasionner des étés très chauds et humides et des hivers très froids. L'automne offre un spectacle de couleurs resplendissantes qui se termine avec les premières neiges. Dans la région, le sol peut rester blanc de neige durant quatre à cinq mois à partir de novembre et l'accumulation au cours des mois suivants atteint plus de deux mètres. Il faut se méfier du vent l'hiver, qui intensifie le froid.

La région de Québec...

Pour avoir les prévisions atmosphériques locales, vous pouvez communiquer avec Environnement Canada tous les jours, 24 heures sur 24, tél. : 648-7766 ou consulter le site Internet : <http://www.wul.qc.ec.gc.ca/meteo>
Températures moyennes (°C) :

	Maximum	Minimum
Janvier	-8	-17
Février	-6	-16
Mars	0	-9
Avril	8	-2
Mai	17	5
Juin	22	10
Juillet	25	13
Août	23	12
Septembre	18	7
Octobre	11	2
Novembre	3	-4
Décembre	5	-13



Que voir ? Que faire ?

La ville de Québec attire annuellement des milliers de touristes qui proviennent de tous les coins du monde. On y trouve des salles de spectacles, un réseau de musées, des centres d'interprétation, des festivals dont le Festival d'été de Québec et le Carnaval de Québec. On peut également y visiter le Parc de la Chute-Montmorency. Ce dernier vaut vraiment le détour. On peut aussi effectuer un parcours des lieux historiques nationaux de la région, comme le Centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec, les Fortifications-de-Québec, le Parc-de-l'Artillerie et le parc-Cartier-Brébeuf. Afin de connaître tous les secrets de la région, procurez-vous le Guide touristique de la région de Québec ainsi que la carte qui l'accompagne. Ces derniers sont gratuits et vous pouvez vous les procurer aux comptoirs du Centre d'information de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec :

Centre d'information de l'Office du tourisme
835, avenue Wilfrid-Laurier, Québec
Tél. : 641-6290
Télééc. : 522-0830
info@quebecregion.com
<http://www.quebecregion.com>

Centre d'information de l'Office du tourisme (Sainte-Foy)
3300, avenue Des Hôtels, Sainte-Foy
Tél. : 641-6290
info@quebecregion.com
<http://www.quebecregion.com>



Vous pouvez également visiter le site Internet de Tourisme Québec : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca>.

Sports

Les Québécois sont amateurs d'activités de plein air et de sport. Beaucoup de personnes aiment aussi suivre le déroulement des événements sportifs à la télévision. Quoiqu'il en soit, la région offre un éventail impressionnant de sites où l'on peut s'adonner à l'activité qui nous plaît, sans avoir à parcourir des kilomètres en voiture. Il est aussi très facile de louer l'équipement nécessaire et les coûts sont peu élevés.

Pour en savoir plus sur ces différents sports ou pour connaître les modalités d'accès à des centres de plein air comme le Parc du Mont Sainte-Anne, la Réserve nationale de la faune du Cap Tourmente, la forêt Montmorency, le Parc de la Jacques-Cartier, les réserves fauniques des Laurentides, de Duchesnay ou de Portneuf, consultez le Guide touristique de la région de Québec ou le site Internet <http://www.quebecregion.com>. Si vous désirez vous inscrire à une activité sportive au Collège, le Service des sports vous donnera l'information sur les activités disponibles, pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-2179).

La région de Québec...

Les sports d'hiver

Le hockey demeure le sport le plus populaire au Canada et ne soyez pas surpris de voir des jeunes jouer au hockey dans les rues. Pour assister à un match de haut calibre, vous pouvez vous rendre, en saison, au Colisée Pepsi de Québec.



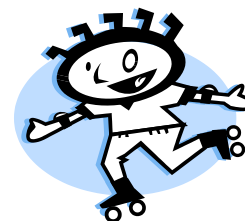
Le ski alpin est un sport également très pratiqué mais fort coûteux. Il existe plusieurs stations à proximité de Québec, dont le Mont-Sainte-Anne et Stoneham, des centres de grande envergure qui sont ouverts à l'année et qui se transforment, l'été, en sites idéals pour la pratique du vélo de montagne (VTT). On peut aussi faire du ski de randonnée ou ski de fond en ville, tout à fait gratuitement, dans le Parc des Champs-de-Bataille, appelé par les gens de Québec les Plaines d'Abraham.



Tout au long de l'hiver, vous pourrez aussi faire vos premiers pas de patinage en vous rendant sur l'une des nombreuses patinoires municipales aménagées (possibilité de louer des patins).

Les sports d'été

La vague du patin à roues alignées a atteint le Québec et ce sport est l'un des plus pratiqués dans la région, en été. Une piste a d'ailleurs été aménagée au Parc des Champs-de-Bataille, spécialement pour ces patineurs, et on y loue de l'équipement. Quant à la bicyclette, sachez qu'il existe un très grand réseau de pistes cyclables dans la région, des pistes qui offrent souvent une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent, à partir du Domaine Maizeret. L'été, vous pouvez vous offrir une merveilleuse escapade en vélo de montagne dans les régions boisées, mais attention aux moustiques !



Vie culturelle

Pour être à l'affût de tous les événements culturels dans la région, vous pouvez consulter, tous les samedis, le cahier des Arts et spectacles du journal Le Soleil ainsi que le magazine Voir Québec, un hebdomadaire distribué gratuitement sur le campus. Nous vous conseillons également un site Internet très intéressant qui offre un calendrier détaillé des activités culturelles à Québec et à Montréal, à l'adresse suivante : <http://www.surscene.qc.ca>.

LES TRANSPORTS

Pas besoin de voiture pour vous déplacer à Québec. L'autobus, la marche et la bicyclette peuvent s'avérer d'excellents moyens d'assurer vos déplacements.



Autobus

Vous pouvez vous procurer une carte d'étudiant du Réseau de transport de la Capitale lors de l'événement Rendez-vous Garneau à la rentrée ou à la Coopérative du Collège. Cette carte vous donne droit à des rabais sur l'achat de billets et de laissez-passer.

Sachez que le passage pour l'autobus est toujours moins cher si vous achetez un billet à l'avance que si vous payez en monnaie. Vous pouvez trouver ces billets à la Coop, dans les dépanneurs et les pharmacies.

Si vous devez voyager en autobus quotidiennement, un laissez-passer mensuel sera plus économique. Le Réseau de transport de la Capitale est présent à chaque année au Collège, lors du salon Rendez-vous Garneau,

Les transports...

pour répondre aux demandes d'information et émettre des cartes d'étudiants avec photo et des laissez-passer. Pour d'autres renseignements, vous pouvez communiquer avec le Réseau de transport de la Capitale, tél. : 627-2511 ou visiter le site Internet : www.rtcquebec.ca.

Bicyclette

La bicyclette est un moyen agréable et rapide de transport, mais peut être limité par l'hiver rigoureux et la neige. Il est préférable d'acheter une bicyclette d'occasion et de la revendre une fois votre séjour terminé. Vous devrez cependant vous procurer un cadenas afin de la protéger du vol.

Pour trouver une bicyclette d'occasion, regardez les annonces classées dans les journaux, sur les tableaux d'affichage et visitez les marchands spécialisés dans la vente d'articles de sport usagés.

Cyclo Services
Marché du Vieux-Port
160, rue Saint-André
Québec (Québec)
<http://www.cycloservices.net>

692-4052

Sport Bazar 2002 inc
2002, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) 688-2248



Permis de conduire

Si vous êtes étudiant ou stagiaire, vous pouvez conduire un véhicule de promenade pendant la durée de vos études ou de votre stage sans posséder un permis de conduire délivré par la Société d'assurance automobile du Québec. Toutefois, ce privilège ne vous est accordé que si vous êtes titulaire d'un permis de conduire valide d'une classe équivalente, délivré par un autre gouvernement qui accorde cet avantage aux Québécois dans la même situation. Vous devez respecter les conditions dont votre permis est assorti. Vous devez aussi avoir toujours en main votre permis de séjour d'étudiant et votre carte d'étudiant et respecter le code de la sécurité routière du Québec.

Permis de conduire international

Si votre permis est rédigé dans une autre langue que le français ou l'anglais, il doit être accompagné d'un permis de conduire international. Ce permis ne s'obtient que dans votre pays. Pour plus de renseignements, contactez la Société de l'assurance automobile du Québec, tél. : 643-7620 ou consultez son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.saaq.gouv.qc.ca>.

Sécurité routière

Pour éviter des désagréments, il serait utile de consulter le Guide de la route, un document qui explique les principaux règlements du Code de la sécurité routière du Québec. Vous pouvez vous le procurer dans une librairie au coût d'environ 10 \$. De plus, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour le conducteur ainsi que les passagers. Les enfants en bas âge doivent pour leur part être installés dans un siège d'auto. Le Code de la sécurité routière est aussi disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.saaq.gouv.qc.ca>.



Les transports...

Taxis

Si vous devez vous rendre rapidement d'un endroit à un autre, il est possible de prendre un taxi en lui faisant signe de la main. Il est toutefois préférable de téléphoner à une compagnie offrant ce service. Des téléphones liés directement à une compagnie de taxis sont installés dans certains pavillons du campus, aux entrées principales. Le taxi peut s'avérer coûteux, il faut donc l'utiliser modérément ou encore partager les frais avec des collègues. Voici les coordonnées de quelques compagnies de taxi :

Taxi Co-op Québec 525-5191	Taxi Coop Sainte-Foy 653-7777	Taxi Laurier 651-2727
-------------------------------	----------------------------------	--------------------------



Voyages

Autobus

Orléans Express (Terminus de Sainte-Foy)
3001, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy (Québec) G1K 8N2
Tél. : 650-0087

Orléans Express (Terminus de Québec)
320, rue Abraham Martin
Québec (Québec) G1V 4E9
Tél. : 525-3000



Covoiturage

Vous pouvez utiliser, pour vos voyages à l'extérieur de la ville, le système de co-voiturage Allo-stop. Ce système est utile pour de nombreuses destinations au Québec ou en Ontario. Le personnel d'Allo-stop vous met en contact avec des automobilistes. Vous devez d'abord prendre une carte de membre pour passer au coût d'environ 6 \$.

À titre d'exemple, il vous en coûtera environ 15 \$ pour un aller simple Québec-Montréal. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, contactez Allo-Stop :

Allo-stop Québec
665, rue Saint-Jean, Québec et,
2360, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
Tél. : 522-0056
allostop@total.net
www.allostop.ca



Trains

Pour un voyage de plus longue durée, ou si vous appréciez le train, Via Rail possède également deux terminus à proximité, soit ceux de Sainte-Foy et de Québec. Le train peut s'avérer un moyen de transport très peu coûteux si vous savez profiter des escomptes qui vous sont offertes. En effet, si vous réservez une place en classe économique au moins cinq jours à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 40 % sur le prix de votre billet (ces places sont toutefois limitées). Si vous possédez une carte d'étudiant international, vous bénéficierez d'autres réductions. Si vous voulez vous en procurer une, voir le chapitre Renseignements utiles page 20.

Via Rail (Québec) 450, de la Gare du Palais Québec (Québec) G1K 3X2 Tél. : 1-888-842-7245 www.viarail.ca	Via Rail (Sainte-Foy) 3255, chemin de la Gare Sainte-Foy (Québec) G1W 3A8 Tél. : 1-888-842-7245
--	--



LA CONSOMMATION

Vous cherchez les gens de Québec quand il pleut ou l'hiver quand il fait froid ? Ils sont sans doute dans les magasins à effectuer leurs achats ou, encore, à la chasse aux aubaines. « Magasiner », c'est parcourir les magasins à la recherche de la meilleure qualité, au plus bas prix (une activité que les Québécois adorent).

Vous accédez aux centres commerciaux les plus près (Place Sainte-Foy, Place de la Cité et Place Laurier) par le campus universitaire. En période de beaux temps, vous pouvez visiter les terrasses de la rue Myrand (à 5 minutes du Collège) ; la rue Maguire, l'avenue Cartier et la rue Saint-Jean offrent aussi à leur clientèle de Québec et aux visiteurs un choix de terrasses et de restaurants pour tous les goûts.

Alimentation

Un repas typiquement canadien comprend d'abord une soupe, suivie du plat principal qui peut être de la viande, du poisson ou des œufs, avec du riz ou des pommes de terre et des légumes cuits ou en salade. On termine le repas avec un dessert et du café ou du thé. En général, les mets ne sont pas très épicés. Voici quelques exemples de plats typiquement québécois et canadiens :

tourtière
pâté de viande
fèves au lard
ragoût
pâté chinois
soupe aux pois, soupe aux choux
pouding chômeur, pouding aux bleuets
tarte au sucre, tarte aux pommes.



Les restaurants offrent des menus à la carte c'est-à-dire, un plat seul, les plats autres sont en supplément ; la table d'hôte un peu plus cher, comprend un repas complet soit l'entrée, le met principal et le dessert accompagné d'un breuvage. Le pourboire n'est pas inclus sur la facture et doit être prévu (environ 15 % du prix de la facture avant les taxes).

Les Québécois aiment aussi les mets exotiques et la cuisine santé. On trouve d'ailleurs à Québec un nombre impressionnant de restaurants à saveur plus internationale. Vous pouvez consulter l'Annuaire des Pages Jaunes, dans la section Guide de restaurants. Les restaurateurs y sont classés par type de cuisine ou par spécialité.

Pour manger sur le pouce (quand on est pressé), les Québécois fréquentent quelquefois les restaurants fast-food. Il existe de nombreux restaurants à service rapide où l'on peut prendre ce type de repas qui, soit dit en passant, s'avère très peu nutritif et contient beaucoup de calories.

Une pratique fort répandue chez les étudiants, parce que très économique, consiste à se préparer un dîner, lunch à la maison que l'on peut apporter avec nous (salades, sandwichs, mets que l'on peut réchauffer au four à micro-ondes, fruits, etc.).

Marché d'alimentation à proximité : Provigo, 815, avenue Myrand, Ste-Foy ; montant minimum pour une livraison gratuite : 50 \$, on doit présenter sa carte d'étudiant. Tél. : 683-1981.

La consommation...

Vêtements

Les vêtements d'hiver

En hiver, il est très important, en plus d'un bon manteau, de se protéger les mains, la tête et les pieds contre le froid. Il faut se méfier du vent qui refroidit considérablement la température extérieure et éviter de porter une jupe sans un manteau long par-dessus. Vous aurez donc besoin des vêtements suivants :



- un manteau d'hiver doublé (les vêtements d'hiver européens ne sont souvent pas suffisamment doublés pour affronter le froid sibérien qui s'installe durant les mois de janvier et février);
- des bottes de neige imperméables. Pour faire fondre la glace et la neige dans les rues (la chaussée devient très glissante et peut être dangereuse), les employés de la ville répandent du sel sur la chaussée. Ce sel endommage le cuir des bottes. Pour protéger vos bottes, il est bon de les enduire d'un corps gras;
- des gants chauds ou des mitaines (moufles);
- une tuque (chapeau de laine) ou un chapeau de fourrure;
- un chandail de laine et de bonnes chaussettes;
- un foulard en laine pour protéger votre visage du froid.

Les bulletins de météo peuvent vous aider à choisir les vêtements appropriés pour la journée. Prenez également soin de bien hydrater votre peau avec une crème protectrice afin de la prémunir contre les effets du froid (Nutriderm, Keri Lotion, etc.).

Où trouver des vêtements d'hiver

Vous pourrez trouver des vêtements d'hiver dans des magasins à grande surface comme Sears, Zellers et La Baie situés au centre commercial Place Laurier à Sainte-Foy. Ces magasins offrent un bon rapport qualité-prix.

• Friperies

La fripe.com, 2120, rue Boivin, Ste-Foy. Tél. : 688-5162

Friperie Dégriffés, 1065, route de l'Église, Sainte-Foy. Tél. : 654-1054

Fripes et foulilles, 109, rue Crémazie Ouest, Québec. Tél. : 523-3747

Les boutiques spécialisées en vêtements de sport vendent à des prix souvent plus élevés, mais offrent des vêtements qui sont par contre de très grande qualité. Des boutiques spécialisées ou des boutiques de sport du centre commercial Place de la Cité offrent, entre autres, des produits québécois.

Les vêtements d'été

Pour l'été, vous avez besoin de vêtements légers : T-shirt, chemises à manches courtes, robes d'été, pantalons courts, sandales, chaussures légères ou espadrilles. Si vous allez en forêt, couvrez-vous des pieds à la tête, ne vous parfumez surtout pas (cela attirerait les moustiques), évitez les vêtements de couleur foncée et utilisez un produit chasse-moustique (citronnelle par exemple). Ces précautions vous éviteront de pénibles épisodes de démangeaison (en forêt, les moustiques se régalaient de votre présence).



Les vêtements et les articles usagés

Il est aussi possible de se procurer de l'équipement et des vêtements usagés à plusieurs endroits. Renseignez-vous sur les heures d'ouverture avant de vous y rendre.

• Marché aux puces

1000, route de l'Église, Sainte-Foy (ouvert de mai à septembre).

La consommation...

- Magasins d'occasion
Comptoir EMMAÛS, 915, rue Saint-Vallier Est, Québec. Tél. : 692-0385
Armée du salut et leurs centres d'aide, 225, rue Saint-Joseph Est, Québec. Tél. : 525-4910
Centre Ozanam, 860, rue du Roi, Québec. Tél. : 522-0880
Société Saint-Vincent-de-Paul, 2555, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy. Tél. : 650-3441.
- Friperies
La fripe.com, 2120, rue Boivin, Ste-Foy. Tél. : 688-5162.
Friperie Dégriffés, 1065, route de l'Église, Sainte-Foy. Tél. : 654-1054.
Fripes et foulles, 109, Crémazie Ouest, Québec. Tél. : 523-3747.
- Vestiaires paroissiaux
Les vestiaires paroissiaux sont ouverts durant de courtes périodes, il faut donc téléphoner avant de se déplacer.
Paroisse Sainte-Geneviève, 3180, avenue D'Amours, Sainte-Foy. Tél. : 653-3995
Paroisse Saint-Sacrement, 1330, chemin Sainte-Foy, Québec. Tél. : 527-2555
Paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, 2125, rue Louis-Joliet, Sainte-Foy. Tél. : 681-0655



Conseils pratiques

Profitez des coupons-rabais dans les journaux et les sacs de dépliants publicitaires livrés à domicile et magasinez, promenez-vous d'un endroit à l'autre en comparant les prix ! Évitez les dépanneurs qui sont ouverts sept jours sur sept et tard le soir; les prix y sont plus élevés.

Les annonces « ventes », « spéciaux » ou « soldes » peuvent indiquer que le prix de la marchandise est réduit. Il y a beaucoup de soldes en janvier et en août pour faire place à la marchandise adaptée à la nouvelle saison.

Quand vous achetez quelque chose, gardez bien le reçu ou le coupon de caisse, car vous en aurez besoin en cas d'échange, de remboursement ou pour faire appliquer la garantie. Lors des soldes, il est possible que la marchandise ne soit pas échangeable. Informez-vous des politiques du commerçant avant d'acheter.

Pour de l'information et des conseils sur la consommation, vous pouvez vous adresser à l'Office de la protection du consommateur (1-888-672-2556, sans frais) ou encore auprès du responsable de l'accueil des étudiants étrangers du Service des Affaires étudiantes et communautaires, pavillon Jean-Baptiste-Cloutier, local A-2181.

Heures d'ouverture des magasins

Épiceries : 8 h a.m à 1 h a.m.

Centres d'achat (Place Ste-Foy, Place de la Cité et Place Laurier) : Lundi à mercredi : 9 h 30 à 17 h 30; jeudi et vendredi : 9 h 30 à 21 h; samedi : 9 h à 17 h et dimanche 10 h à 17 h.

Poste (bureaux de poste les plus près)

La Coop du Collège vend des timbres mais seulement en paquet de 10.

Édifice Le Samuel Holland, 1275, chemin Ste-Foy, bureau 020, Ste-Foy. Tél. : 683-8656 : service complet

Pharmacie André Lévesque, 822, avenue Myrand, Ste-Foy : pour achat de timbres et réclamation de colis seulement. Tél. : 683-2921.

Pharmacie Brunet, Centre commercial Place Ste-Foy, 2452, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél. : 653-9333 : service complet.

Pharmacie Jean-Claude Robidoux, Centre commercial Plaza Laval, 2750, chemin Sainte-Foy, Ste-Foy. Tél. : 651-9443 : service complet.



La consommation...

Information supplémentaire

Pour envoyer une lettre à l'intérieur du Canada, il faut inscrire, en plus de l'adresse, le code postal. Ce code est un numéro de trois lettres et de trois chiffres indispensable (ex. : G1K 7P4). Si vous ne connaissez pas le code postal de la personne à qui vous voulez envoyer du courrier, vous pouvez vous rendre à un comptoir de la Société canadienne des postes et y consulter l'annuaire des codes postaux ou consulter le site Internet : <http://www.postescanada.ca>. Pour de plus amples renseignements sur le système de poste et de messagerie au Canada, vous pouvez également vous adresser à la Société canadienne des postes. Tél. : 1-800-267-1177.

Pourboires

Au Québec, le pourboire n'est presque jamais inclus dans le prix du service que vous venez d'obtenir. Le montant que vous donnez doit être d'environ 10 % à 15 % du montant total de la facture (avant les taxes). Il peut aussi être influencé par la qualité du service. Vous donnez un pourboire principalement lorsque vous allez au restaurant, dans un bar ou chez le coiffeur, lorsque vous prenez un taxi (s'il vous ouvre la portière), lorsque vous avez recours aux services d'une personne qui stationne votre voiture ou qui transporte vos bagages (1 \$ par valise). Quand vous mangez à la cafétéria ou à tout autre endroit où vous devez vous servir vous-même, vous n'êtes pas tenu de donner un pourboire.

Taxes de vente

La majorité des produits que vous achetez sont taxables. Vous devrez donc ajouter, au prix de vente indiqué, la taxe de vente du Québec (TVQ) de 7,5 % et la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 7 %. Pour certains produits et services, ces taxes ne s'appliquent pas. C'est le cas des produits alimentaires non transformés (fruits, légumes, etc.) et des services de santé.

Remboursement des taxes de vente pour les visiteurs

Il est possible pour les visiteurs (non résidents) d'obtenir un remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS) et éventuellement de la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les produits achetés en vue d'une utilisation à l'extérieur du Canada, et ce, dans les 60 jours suivant ces achats.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec Revenu Canada, Douanes et Assises (1-800-668-4748). De cette manière, vous serez assuré d'avoir les bons renseignements concernant votre situation. Vous pouvez également consulter le site Internet : <http://www.cra-adrc.gc.ca>.

Livres usagés dont grammaires et dictionnaires

- Colisée du livre, 175, rue Saint-Jean, Québec. Tél. : 647-2594
- Comptoir du livre, 726, rue Saint-Jean, Québec. Tél. : 524-5910 et 213, Saint-Joseph Est, Québec. Tél. : 525-6402
- Librairie À la Bonne Occasion enr., 24-B, boul. René-Lévesque Est, Québec. Tél. : 647-0477 .



LES RENSEIGNEMENTS UTILES

Ambassades et consulats des pays étrangers

Pour obtenir toute information au sujet des ambassades et des consulats des pays étrangers, adressez-vous à Communication Québec, tél. : 643-1344. Cet organisme peut aussi vous fournir des renseignements sur les services gouvernementaux au Québec.

Autobus

Laissez-passer mensuel pour l'autobus : Coop du Collège ou Réseau de transport de la Capitale, tél. : 627-2511 ou visitez le site Internet suivant : <http://www.stcuq.gc.ca>.

Billet individuel : Coop du Collège

Carte d'étudiant avec photo : Si en début de session : Salon Rendez-vous Garneau ; après la journée de la tenue du Salon, aller au secrétariat pédagogique (si vous ne l'avez jamais eu). En cas de perte : s'adresser au secrétariat pédagogique, vous devrez remplir un formulaire et il vous en coûtera 5 \$ pour en obtenir une autre.

Les renseignements utiles...

Buanderies

Libre-service, nettoyeur, couturière, nettoyage à sec

Libre service de buanderie, 827, avenue Myrand, Sainte-Foy

Lavoir St-Sacrement, 1475, chemin Sainte-Foy, Québec. Tél. : 681-4000

Carrefour Sainte-Foy, 2480, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy. Tél. : 652-0451



Carte d'étudiant international

Cette carte, au coût d'environ 16 \$ (taxes incluses), fait reconnaître le statut d'étudiant partout dans le monde et permet de bénéficier de rabais dans les musées, les cinémas, les services de transport et d'hébergement. Voyages Campus de l'Université Laval, tél. 654-0224, offre ce type de carte, vous devez avoir en main une preuve d'études à temps complet que vous procurerez au secrétariat pédagogique du Collège, pavillon Joseph-Légaré (local K-1914); vous devez aussi avoir une photo de petit format, cette photo peut être prise à Voyages Campus, des frais supplémentaires sont exigés.

État civil, actes de naissance, mariage et décès

Au Québec, seul le Bureau de la Direction de l'État civil peut dresser un acte de naissance, de mariage et de décès et l'inscrire au registre de l'État. Direction de l'état civil, 205, Montmagny, Québec. Tél. : 643-3900.

États-Unis (pour une visite)

Pour une visite aux États-Unis, vous devez obtenir un visa auprès du Consulat général des États-Unis à Québec. Les jours destinés à l'émission des visas sont les lundi, mercredi et vendredi, entre 9 h et 11 h. Vous devez apporter votre passeport valide, votre permis d'études pour étudiant, une photographie grandeur passeport, votre carte d'étudiant du collège François-Xavier-Garneau et la preuve de fonds suffisants pour la durée du séjour (chèques de voyage, compte bancaire, etc.). Des frais de 45 \$ américains sont exigés pour la demande (non remboursables). À cela s'ajoutent des frais pour l'émission du visa qui peuvent varier selon votre nationalité. Pour toute demande d'information, contactez le consulat par téléphone : Consulat général des États-Unis d'Amérique, 2, Terrasse Dufferin, Québec. Tél. : 692-2096.

Épiceries spécialisées dans l'importation (Québec)

Épicerie européenne, 560, rue Saint-Jean, Québec. Tél. : 529-4847

Marché exotique La Fiesta, 101, rue Saint-Joseph Est, Québec. Tél. : 522-4675.

Épicerie Myrand Internationale, 2140, chemin Ste-Foy, Ste-Foy. Tél. : 686-0777

Épicerie Orientale Thien Phong, 125, rue Saint-Vallier Ouest, Québec. Tél. : 522-2989

Fêtes et congés fériés

1 ^{er} janvier :	Jour du Nouvel An (congé)
8 mars :	Journée internationale des femmes
Vendredi précédant la fête de Pâques (dimanche) et le lundi suivant : (2 jrs)	En mars ou en avril (congé)
2 ^e dimanche de mai :	Fête des Mères
3 ^e lundi de mai :	Fête de la Reine Victoria et de Dollard Desormaux (congé)
24 juin :	Saint-Jean-Baptiste, fête nationale du Québec (congé)
1 ^{er} juillet :	Fête nationale du Canada en souvenir de la Confédération (congé)
1 ^{er} lundi de septembre :	Fête du travail (congé)
2 ^e lundi d'octobre :	Jour de l'Action de Grâce (congé)
11 novembre :	Jour du Souvenir (établissements bancaires fermés, Gouvernement fédéral fermé)
25 décembre :	Noël (congé)

Les renseignements utiles...

Logements temporaires

Auberge de jeunesse Centre international de séjour de Québec, 19, rue Sainte-Ursule, Québec

Tél. : 694-0755. Site WEB : www.aubergeinternationaledequebec.com

Auberge de jeunesse De la Paix, 31, rue Couillard, Québec. Tél. : 694-0735.

Site WEB : aubergedelapaix.com.

Le Lauréat, 2150, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy. Tél. : 658-5515.

Site WEB : www.residences-etudiantes.com.

Le Sommet, 2333, rue Chapdelaine, Sainte-Foy. Tél. : 658-1017.

Site WEB : www.residences-etudiantes.com.

YWCA, 855, avenue Holland, Québec. Tél. : 683-2155.

Site WEB : www.ywcaquebec.qc.ca.

Marchés publics

Le Marché du Vieux-Port, 160, rue Saint-André, Québec.

Le Marché de la Place, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy (mars à octobre).

Permis d'études perdu

Si vous perdez votre permis d'études, vous devez vous rendre au bureau de Citoyenneté et Immigration Canada, 365, rue Dorchester Sud, Québec. Il en coûte environ 30 \$ pour la réimpression d'un nouveau permis.

Pharmacies

Pharmacie André Lévesque, 822, avenue Myrand, Ste-Foy. Tél. : 683-2921

Pharmacie Brunet (Halles de Sainte-Foy), 2510, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy. Tél. : 653-9222

Pharmacie Jean Coutu, 1455, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy. Tél. : 681-0224.


Transformateurs

Pour convertir le voltage d'appareils provenant de votre pays, vous devez utiliser un transformateur. Il est possible d'acheter cet appareil sur commande chez :

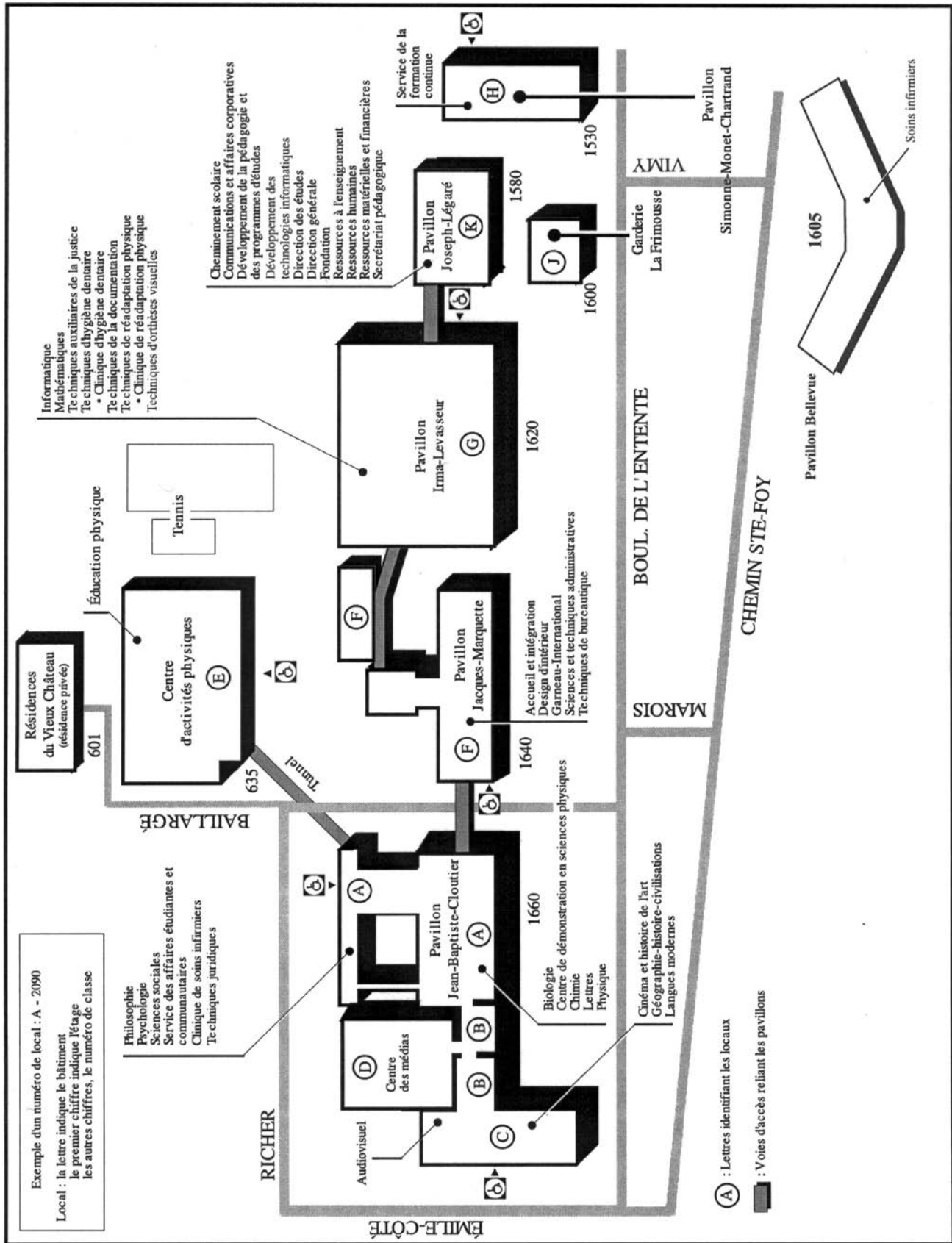
Librairie Globe-Trotter, local 128, Place de la Cité, Sainte-Foy. Tél. : 654-9779

Maddison, 1240, boul. Charest Ouest, Québec. Tél. : 686-2755.

LES COORDONNÉES UTILES

Assurance sociale (Canada) Centre de ressources humaines Canada 330, rue de la Gare du Palais Québec (Québec), G1K 3X2 Téléphone : 1-800-622-6232 (ouvert de 8 h 30 à 16 h)	Ministère des Relations internationales Édifice Hector-Fabre 525, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec), G1R 5R9 Téléphone : 649-2300 http://www.mri.gouv.qc.ca	Citoyenneté et Immigration Canada 320, rue St-Joseph Est Québec (Québec), G1K 8G5 Téléphone : 1 888 242-2100 http://www.cic.gc.ca
Régie de l'assurance maladie du Québec 1125, chemin St-Louis Sillery (Québec), G1S 1E7 Téléphone : 646-4636 http://www.ramq.gouv.qc.ca	Collège François-Xavier-Garneau 1660, boulevard de l'Entente Québec (Québec) G1S 4S3 Téléphone: (418) 688-8310 http://www.cegep-fxg.qc.ca	Régie du logement 900, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec), G1R 2B5 Téléphone : 643-2245 http://www.rdl.gouv.qc.ca
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec 930, chemin Sainte-Foy Québec (Québec), G1S 2L4 Téléphone : 643-1435 direction.quebec@mrci.gouv.qc.ca http://www.immq.gouv.qc.ca		

PLAN DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU



Mis à jour le 3 mars 2006